

n°98 E D I T O

LE MONDE ARABE ET NOUS



*Par Myriam Djegham
Secrétaire fédérale du CIEP-MOC Bruxelles*

Bruxelles n'est pas une île. Elle est à la croisée de nombreuses destinées individuelles et collectives. C'est immensément riche mais aussi très complexe. A de multiples égards, nos réalités sont traversées, alimentées mais aussi bousculées par le contexte international. Le lien le plus perceptible actuellement est certainement celui qui nous lie, qu'on le veuille ou non, aux conflits dans le monde arabe.

ICI et LÀ-BAS, de nombreux défis sont à relever.

ICI, c'est d'abord la responsabilité d'offrir un avenir digne à l'ensemble des jeunes qui vivent en Belgique. C'est ensuite d'accueillir une partie des populations victimes des guerres au Moyen-Orient et victimes des dégradations sociales provoquées par les contre-révolutions dressées contre les printemps arabes. C'est aussi atténuer le traumatisme provoqué par les attentats, alimentant la peur de nouveaux drames. Quatrième défi : sur le plan politique, il s'agit de réagir aux réponses sécuritaires qui restreignent nos droits démocratiques individuels et collectifs. Puis, nous devons reconstruire une conscience de classe alors que les divisions se renforcent en fonction des origines ou des convictions des un.e.s et des autres. Les clivages identitaires drainent un cortège de conséquences graves : la lutte contre les politiques accentuant les inégalités sociales passe au second plan, le racisme se banalise, les identités se figent et les idées régressives d'extrême droite se répandent dans toute l'Europe. Enfin, à l'échelle internationale, le défi est d'influencer les poli-

tiques menées par nos gouvernements dans le monde arabe et de soutenir les mouvements sociaux qui résistent sur place. C'est encore de réaffirmer inlassablement qu'il n'y a pas de règlement de conflits collectifs sans respect du droit international, en particulier en ce qui concerne le scandaleux conflit israélo-palestinien.

LÀ-BAS, le défi consiste à sortir d'années de dictatures et de dépendance aux puissances économiques régionales et internationales. Cela nécessite, à court terme, de résister à la violence des régimes autocratiques et aux attaques militaires, politiques ou commerciales de leurs soutiens internationaux. Et à long terme, l'enjeu sera que les peuples reconquièrent leur souveraineté. Stopper le développement de groupes jihadistes et la propagation du fondamentalisme religieux est également un défi essentiel. De tels défis ne peuvent être relevés qu'en prolongeant et en faisant aboutir les revendications de dignité et de justice sociale des mouvements populaires ayant émergé au Maghreb et au Moyen-Orient depuis 2011.

Au fil des pages de ce numéro, réalisé en partenariat avec Solidarité Mondiale qui entame une campagne sur la justice migratoire, nous avons voulu regarder la situation en face, plutôt que de garder les yeux fermés. Nous avons rassemblé des informations sur les causes et les conséquences qui apparaissent peu dans les médias dominants. L'ensemble des événements qui se sont produits, ici et là bas depuis 5 ans, nous montrent que nos destins sont liés et que notre solidarité compte !



BIENVENUE À LA COP 22, ICI ON BROIE LES GENS



Par Salah Lemaizi et Lucile Daumas,
membres d'Attac Maroc

C'est dans un pays en ébullition que le Maroc aura accueilli, du 8 au 18 novembre, la 22^{ème} session de la Conférence des parties sur le changement climatique. On n'attend pas de grandes décisions de cette COP qui a travaillé surtout sur la mise en œuvre des décisions de la COP21 de Paris. Elle aura également été une bonne occasion pour les multinationales avides de faire des affaires avec cette nouvelle poule aux œufs d'or que sont les secteurs énergétique et agricole, badigeonnés de vert pour l'occasion, même s'ils ne sont pas forcément renouvelables ni durables, loin de là. En tout état de cause, le choix du Maroc pour accueillir une 2^{ème} fois la Conférence des parties est une illustration de la confiance dont il jouit de la part des grandes puissances et des instances internationales.

Seulement voilà, le 28 octobre, un marchand de poisson est mort broyé dans une benne à ordures alors qu'il tentait de récupérer son poisson confisqué par la police. Cela a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Dimanche 30 octobre, des milliers de personnes sont descendues dans les rues d'une quarantaine de villes du pays pour clamer leur indignation, leur ras-le-bol de l'arbitraire, du non-droit et du mépris dans lequel sont tenues les populations.

Le Maroc, en effet, est gouverné par un régime autoritaire, les droits de l'Homme et les libertés fondamentales y sont régulièrement foulés aux pieds¹. Mais il est un bon élève des institutions financières internationales et un partenaire commercial important pour l'Union européenne avec qui a été signé en 1995 un accord de libre échange qui devrait être transformé en Accord de libre échange complet et approfondi (ALECA) si les négociations, pour le moment gelées, aboutissent. De par ces accords, le Maroc n'est pas seulement un marché pour les productions européennes, il devient l'arrière-cour des entreprises qui viennent y faire de la sous-traitance et du montage dans les zones franches mises à leur disposition ou bien encore de l'agriculture intensive pour l'exportation². Le Maroc est aussi sommé de servir de garde-frontière de l'Europe et de barrer la route à la migration, avec tous les drames que cela engendre.

Des élections sans élection³

La vie politique est réduite à de simples mascarades électorales, sans enjeux, et sans autre programme que celui dicté par la monarchie et les institutions internationales. Lors des élections législatives qui se sont tenues le 7 octobre 2016, deux partis, tous deux monarchistes et néolibéraux se sont arrogés la majeure partie des sièges : 125 pour le parti Justice et Développement (islamiste monarchiste), soit 32% des sièges de la Chambre des représentants; 102 sièges (27%) pour le parti Authenticité et Modernité (moderniste monarchiste) fortement appuyé par l'appareil d'Etat, les médias dominants et les milieux économiques⁴. Une fausse dualité à l'image de la monarchie elle-même, qui se présente à la fois comme moderniste et affairiste et comme défenseur des traditions et de la religion. Cette dualité permet surtout d'évacuer les questions de fond posées lors des grandes manifestations initiées le 20 février 2011 et qui se sont poursuivies avec régularité pendant plus de 6 mois⁵ : la souveraineté populaire, la distribution des richesses, la séparation entre le pouvoir et le monde des affaires... Ces élections ont également été marquées par l'érosion des grands partis traditionnels issus du mouvement national pour l'indépendance (Istiqlal, USFP) qui se sont, depuis longtemps, mis eux aussi dans le sillage de la monarchie. Cet unanimisme interne⁶, célébré dans les capitales européennes comme un signe de la stabilité du Maroc dans un monde arabe en ébullition, cache pourtant mal une situation sociale totalement dégradée⁷.

Une situation sociale dégradée

Le gouvernement sortant (2011-2016) s'est illustré par ses décisions anti-sociales. Se conformant à l'accord signé par le FMI dans le cadre d'un nouvel instrument de cette institution désigné par un savant euphémisme: Ligne de précaution et de liquidité (LPL)⁸. L'exécutif a consacré une grande partie de son travail à « rétablir les équilibres macro-économiques du pays », selon l'expression consacrée par la doxa néolibérale. Ce plan d'action s'est décliné en plusieurs mesures anti-sociales : gel des salaires,



¹ Cf ; procès Maati Mounjib. Cf pêcheur d'al Hoceima. Cf manifestations de chômeurs ou d'enseignants stagiaires.

² Zone franche signifie exemption de taxes, suspension des différentes réglementations en vigueur dans le pays, main d'œuvre bon marché. Dans le cadre de l'agriculture pour l'exportation, il faut ajouter à ces ingrédients quoi il faut l'épuisement rapide des sols du fait de l'utilisation massive d'intrants et de la production intensive qui s'y fait, ainsi que l'assèchement des nappes phréatiques entraînant une désertification tout autour des zones irriguées.

³ Nous reprenons ici le titre d'un article sur les élections marocaines publié par Viento Sur. https://vientosur.info/IMG/article_PDF/Elecciones-sin-eleccin_a11774.pdf.

⁴ Pour une lecture critique de ces résultats, voir Maâti Monjib, Victoire record le parti islamiste marocain (en anglais), 27 octobre 2016: <http://carnegieendowment.org/sada/64968>

⁵ Cette variante marocaine des mouvements du printemps des peuples de 2011 a rassemblé de larges composantes de la société. Son action a couvert 103 villes avec des rassemblements hebdomadaires de 70 000 et 100 000 manifestants sous le slogan : « Liberté, dignité, justice sociale ».

⁶ Lors des dernières élections, seule la Fédération de la gauche démocratique a fait —relativement— exception.

⁷ Le Maroc continue à être dans le peloton de queue de l'indice du développement humain du PNUD, occupant la 126^{ème} place en 2015 (sur 188 pays).

⁸ Voir S. Lemaizi, Les échecs de la privatisation de la santé au Maroc, 29 octobre 2015, <http://attacmaroc.org/fr/2015/10/29/les-echecs-de-la-privatisation-de-la-sante-au-maroc/>

arrêt des subventions sur les hydrocarbures et une grande partie des produits de première nécessité, réforme régressive du régime de retraites, baisse conséquente des programmes d'investissement dans les secteurs sociaux, non remplacement des fonctionnaires retraités, etc. Les citoyens ont du mal à supporter le coût de telles mesures qui sont parvenues en outre à démanteler complètement des services publics déjà défaillants auparavant, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation: début novembre, la rentrée universitaire n'est toujours pas faite et les écoles et lycées fonctionnent à mi-régime, avec des classes sans professeurs dans de nombreuses matières, malgré des effectifs de 50, 60, 70 élèves par classe.

Les mobilisations sociales sont le reflet de ce travail de sape :

- La grève des étudiants en médecine, qui ont boycotté des cours pendant un trimestre pour protester contre la mise en place d'un service médical obligatoire de deux ans, mesure détournée pour ne pas recruter de nouveaux médecins. Alors que le Maroc connaît un déficit de 7000 médecins et 9000 infirmiers. La forte mobilisation des étudiants a obtenu le retrait de ce projet mais les futurs médecins demeurent soumis à la précarité des conditions de travail dans des hôpitaux publics délabrés .
- La grève des instituteurs en formation. En 2015, le gouvernement met un terme à l'embauche de stagiaires dans la fonction publique et réduit leurs bourses de moitié. Durant l'hiver et le printemps 2016, ces instituteurs boycottent leurs cours et battent le pavé pour revendiquer leurs droits. Le gouvernement répond avec violence mais cette répression entraîne une large solidarité et le gouvernement, isolé, doit reculer face à la pression populaire. Cependant la dégradation des conditions de travail dans l'enseignement a une nouvelle fois entraîné des départs massifs à la retraite — non remplacés pour la plupart — et le niveau catastrophique de l'enseignement est aujourd'hui unanimement constaté.



• Dans les villes du Nord du Maroc, Tanger et Tétouan, la population s'est mobilisée massivement contre la hausse des factures d'eau et d'électricité. Ici comme ailleurs, les régies publiques de distribution ont été privatisées au profit de la multinationale Veolia, il y a de cela quatorze ans. Les tarifs ont grimpé et la qualité du service a baissé. De surcroît, l'Etat a supprimé la subvention au fuel industriel permettant la production de l'électricité, ce qui a entraîné de nouvelles hausses. Face à l'ampleur de la mobilisation⁹ déclenchée en octobre 2015, le roi a dépêché en catastrophe son chef de gouvernement et son ministre de l'intérieur pour éteindre la braise d'une mobilisation symptomatique de la tension sociale existante au Maroc.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue la mort dans des conditions scandaleuses et effroyables du marchand de poisson d'Al Hoceima, qui risque de mettre à nouveau le feu aux poudres¹⁰. Loin du discours triomphaliste ambiant sur la réduction de la pauvreté, la stabilité des chiffres du chômage ou la croissance économique, de larges pans de la société se voient toujours exclus de tout partage des richesses et la colère sociale qui couvait s'exprime à nouveau dans les rues, renouant spontanément avec les slogans des manifestations de 2011 : " Vive le peuple", " Liberté, dignité et justice sociale",...

⁹ Voir Souad G, Les lumières de Tanger : Un mois de lutte contre Amendis, 18 novembre 2015 <http://attacmaroc.org/fr/2015/11/19/les-lumieres-de-tanger-suite-4-un-mois-de-lutte-contre-amendis/>

¹⁰ www.huffpostmaghreb.com/2016/10/29/al-hoceima-suicide_n_12701936.html. <http://www.yabiladi.com/articles/details/48081/hoceima-marchand-voulant-sauver-marchandise.html>

SYRIE : UNE RÉVOLUTION ORPHELINE DANS UN PAYS EN FEU



Par Gilles Maufroy, animateur au CIEP-MOC Bruxelles

La Syrie s'est trouvée régulièrement au cœur de l'actualité ces dernières années. Il n'est pas simple de s'y retrouver au premier abord, vu le traitement médiatique et politique faible et superficiel qui domine. Quand on discute de la Syrie en famille ou au café, on constate l'obsession à propos des « islamistes », plus particulièrement encore pour l'organisation dite « Etat islamique » (ou « Daesh », son acronyme arabe péjoratif). Dans les mouvements sociaux et les partis politiques, c'est au mieux en tant que victimes réfugié.e.s que les syrien.ne.s sont traité.e.s. Pourtant, à l'analyse, il s'agit de bien autre chose.

Un foyer des révolutions en Afrique du Nord et au Moyen-Orient

La Syrie n'a pas échappé à la vague de soulèvements populaires qui a secoué toute la région majoritairement arabophone. Et pour cause, le régime des Assad partageait avec les régimes tunisien, libyen, égyptien et tant d'autres un cocktail de caractéristiques communes, au potentiel explosif : des régimes en place depuis des décennies, corrompus, coopérant avec les puissances étrangères et appliquant les plans d'ajustement structurels néolibéraux du FMI et de la Banque Mondiale, ultra-autoritaires, etc. L'effet combiné de la crise économique mondiale déclenchée en 2008, de l'aggravation des contradictions sociales et de la remontée des luttes sociales a fini par mettre la jeunesse dans la rue. Une jeunesse au poids démographique important, de plus en plus éduquée mais sans perspective de trouver un travail.

La Syrie, contrairement au mythe, ne faisait pas exception. Si le régime Assad, « républicain » héréditaire de père en fils, servait d'allié arabe au régime iranien, et donc de soutien au Hezbollah libanais qui avait infligé une défaite symbolique à Israël en



Manifestation à Maarat Nounan, Idlib, Syrie

Source : warscape.com

2005, sa rhétorique de « résistance » ne tient pas à l'analyse. Les Assad ont réprimé toute opposition interne, ils ont également attaqué les Palestiniens au Liban dans les années 1970, et massacré la ville de Hama en 1982 pour détruire les Frères musulmans en Syrie. Ensuite, ils ont soutenu la première guerre du Golfe, livré le leader kurde Öcalan à la Turquie en 1998, collaboré au programme de torture des USA après les attentats du World Trade Center, et n'ont pas levé le petit doigt contre Israël, qui occupe pourtant le Golan syrien depuis plus de 30 ans.

Sur le plan socioéconomique, l'avènement des Assad a coïncidé avec des vagues de privatisations et de libéralisations dans les années 90 et 2000, sous l'égide du FMI et de la Banque Mondiale, et avec la création d'une version syrienne du « capitalisme des copains », où le clan Assad et ses proches, notamment le cousin de Bachar, Rami Makhlouf, devenaient les premiers bénéficiaires des « réformes » libérales et formaient le noyau d'une nouvelle bourgeoisie corrompue. Le règne de Bachar avait suscité de l'espoir avec le printemps de Damas en

2000, qui avait vu le régime tolérer pendant quelques mois des espaces de débat et un embryon de société civile. Un espoir de courte durée qui sera réprimé, tout comme le soulèvement kurde de 2004. Dans ces

conditions, quand Ben Ali puis Moubarak sont tombés, les syrien.ne.s ont décidé à leur tour de prendre les rues du pays. D'abord peu nombreux, ils demandent des réformes. Mais le 15 mars, à Deraa, bastion du régime au Sud du pays, des enfants sont emprisonnés et torturés pour avoir écrit des slogans contre

le régime. C'est l'indignation et la colère qui dominent, et le pays se soulève.

Révolution et contres-révolutions

La suite est l'histoire d'une révolution qui, plus que toute autre dans la région, verra une répression de plus en plus violente, culminant à des niveaux rarement atteints dans l'histoire. Le régime Assad, avec le soutien financier, militaire et diplomatique massif de la Russie et de l'Iran, va écraser dans le sang les manifestations pacifiques. D'abord avec les snipers, puis ce seront les chars, les missiles sol-sol, les Scud, les bombes barils larguées par hélicoptère, l'assiègement des villes et la famine, l'emprisonnement et la torture de masse, et même les armes chimiques qui seront utilisées pour tuer toute volonté de démocratie et de justice sociale. Le régime et ses relais médiatiques, nombreux et influents sur internet, va tout de suite crier au complot islamiste financé par l'Occident, un an avant l'apparition d'Al Qaeda et deux ans avant l'arrivée de Daesh. Assad va jouer la carte de la division et de la haine sectaire en libérant des centaines de jihadistes de ses prisons en 2011, puis les forces pro-régime commettront plusieurs massacres sectaires, comme à Banyas. Toujours dans cette optique, Assad conclut un pacte avec

¹ La Syrie compte moins de 10% de kurdes, dont la majorité vivent dans le Rojava, trois cantons isolés dans le Nord du pays.



le PYD (branche syrienne du PKK) et se retire presque totalement des régions kurdes¹ du Nord, pour concentrer ses frappes sur le reste du pays et éviter tout front arabo-kurde. Le PYD en profite pour développer sa propre structure sociale et politique. La stratégie Assadiste peut se résumer au slogan de ses miliciens : « Assad ou on brûle le pays ». Le but du régime était de se présenter comme le rempart « antiterroriste » dans la région, et le seul capable de gouverner la Syrie.

Face à cela, la révolution syrienne s'est militarisée progressivement à partir de l'été 2011, d'abord pour défendre les manifestations, puis avec la création de l'Armée Syrienne Libre, pour libérer l'ensemble de la Syrie. L'opposition syrienne officielle, cooptée par les monarchies du Golfe, la Turquie et les USA, et déconnectée des structures d'auto-organisation populaire des zones libérées, et d'une majeure partie de l'insurrection, sera décrédibilisée. Les puissances occidentales, méprisant l'insurrection populaire et soucieuses de trouver un remplaçant à Assad, ne soutiendront qu'à dose homéopathique

quelques groupes rebelles, tout en les empêchant de recevoir les armes anti-aériennes, des armes défensives et décisives face à un régime exsangue, qui fera appel à des dizaines de milliers de combattants étrangers venus du Hezbollah, d'Irak et d'Iran, pour réussir à reconquérir des territoires. Les USA finiront par intervenir directement en Syrie, en coordination avec Assad, puis avec la Russie, pour soutenir les kurdes du PYD et bombarder les zones conquises par l'autre contre-révolution, celle de l'organisation Etat islamique (OEI), fruit du désastre irakien et de l'horreur syrienne. L'OEI collabore économiquement avec nombre d'acteurs, d'Assad à des businessmen turcs en passant par le groupe français Lafarge. Assad aura l'intelligence de bombarder quasi-exclusivement les rebelles non-jihadistes, bien moins armés, sur lesquels l'OEI se concentrera aussi pour étendre son territoire et son influence. Et ce au prix de l'emprisonnement et l'assassinat d'opposant.e.s à Assad, qui refusent une nouvelle dictature, même au nom (usurpé) de la religion dominante du pays, l'islam sunnite.

En novembre 2016, la Syrie brûle toujours. Les attentats de Paris et Bruxelles notamment, puis l'intervention russe en Syrie, dont le premier objectif est d'écraser l'insurrection une bonne fois pour toutes, ont favorisé la survie d'un régime qui ne contrôle plus qu'un quart du pays, porté à bout de bras par les interventions militaires étrangères. La récente montée du racisme et du discours « antiterroriste » a favorisé les courants d'extrême-droite, de la victoire du Brexit à celle de Donald Trump, partisan de l'alliance avec Poutine et Assad. C'est pourquoi l'on peut dire, avec l'opposant de gauche anti-Assad Yassin Al Haj Saleh², qui a passé 16 ans en prison et dont la femme a été kidnappée par des salafistes et le frère par l'OEI : en laissant la révolution orpheline, ce n'est pas la Syrie qui s'est démocratisée, mais c'est le monde qui s'est syrianisé. Il est toujours possible et nécessaire de soutenir les organisations civiles syriennes, faibles lueurs dans un tableau très sombre. La Syrie nous a rappelé que nos destins sont liés, de Bruxelles à Damas.

PORTRAIT D'UN JEUNE RÉVOLTÉ EN EXIL

Interview réalisée par Gilles Maufroy

Hazem a 30 ans. Il a été scolarisé dans le lycée laïque de Damas, une ancienne école française, reprise par l'Etat. C'est aussi une école de l'élite politique du pays, notamment des enfants de Hafez El-Assad, dont Bachar. Devant l'école, on voyait les Mercedes noires avec chauffeur qui déposaient les enfants des dignitaires du régime. « *Il y a un aspect de classe donc, je n'étais pas considéré comme provenant du même rang.* » Son père travaille dans le transport. Malgré son salaire modeste (sa mère ne travaille pas), ses parents ont pu lui offrir des études universitaires. Hazem a étudié la littérature française à l'université de Damas, et les philosophes existentialistes, ou rationalistes comme Descartes. Sa famille est musulmane sunnite. Il est l'aîné d'une famille de trois frères qui ont fui le ser-



Hazem

vice militaire. L'un est à Istanbul, l'autre au Danemark. « *C'est quand ils sont partis que j'ai pu me sentir plus libre de parler.* » Ses parents ont connu le massacre de Hama. « *Ils ont donc très peur et sont même un peu*

complices du gouvernement d'une certaine façon, en disant "c'est normal que le gouvernement réagisse violemment, il faut être plus sages" ».

Avant les années 2000, dans le système arabe nationaliste syrien, aucun dirigeant ne parlait anglais. Sous Bachar, ça a changé. Idem pour les références « socialistes » qui ne correspondent à aucune réalité : déjà sous Hafez, les dignitaires du régime sont devenus très riches. « *Pour Assad, la Syrie c'est sa « ferme », sa propriété, son patrimoine.* » Dans les années 2000 le cousin de Bachar, Rami Makhlof, a commencé à devenir très riche. « *C'était un phénomène public. Mais on ne pouvait pas parler politique au-delà de cercles très confidentiels.* » Il n'y avait pas de protestations. Par ailleurs,

² Pour en savoir plus sur la Syrie, lire les ouvrages de Ziad Majed, « Syrie, la révolution orpheline », Sindbad/Actes Sud, Robin Yassin-Kassab et Leila al-Shami : « Burning Country: Syrians in Revolution and War », Pluto Press, ainsi que Yassin Al Haj Saleh, « La Question syrienne », Broché





la défaite rapide de Saddam Hussein face aux USA a créé un sentiment d'humiliation dans les pays arabes. C'est aussi l'apparition d'Al Jazeera à l'époque, qui montrait en direct ce qui se passait, rompant avec les médias arabes traditionnels. En 2010-2011, très peu d'informations montraient ce qui se passait en Tunisie, à part France 24. Le discours complotiste commençait à se répandre. Et quand l'Égypte a bougé, les Syrien.ne.s ont osé mettre les chaînes de télévision internationales chez eux à haut volume.

Malgré les frontières nées des guerres mondiales, il y a un fil conducteur et culturel dans le monde arabe. *« Chez nous quand on est dans un dortoir pendant le service militaire et qu'un jeune se réveille, il réveille tout le monde. Là c'était la même chose! »*. Vu la corruption du régime, il y avait une grande frustration sociale, refoulée depuis le massacre de Hama en 1982. En mars 2011, la révolte commence, après les événements de Deraa. *« Peu avant, quand Moubarak était tombé, Assad a déclaré à un journal américain. « Ce qui se passe là-bas n'arrivera pas en Syrie. Le peuple syrien m'aime. ». Le renouvellement du mandat d'Assad en 2014 fut une farce électorale où le slogan principal c'était " nous t'aimons ". Ce côté émotionnel vit chez certains syrien.ne.s. Ce qu'on nous a fait croire c'est qu'Assad serait cool et moderne par rapport à son père et à la vieille garde. Tout ça s'est effondré lors de son discours: " vous êtes avec nous ou contre nous, sinon c'est la guerre ". »* A ce moment-là il n'y avait encore que des manifestations...



Rassemblement pour Alep à Bruxelles en octobre 2016, Action Syrie

Au départ du mouvement, 70% des gens étaient contre Assad. Les villes ont bougé les unes après les autres. A Alep, ce sont les quartiers pauvres qui se sont révoltés. *« La bourgeoisie de Damas, indépendamment de la religion, a toujours soutenu le régime. Encore début octobre elle a fait un festival au centre de Damas, à quelques kilomètres des quartiers périphériques, dont Jobar, sous les bombes. Mais il existe également une partie de la bourgeoisie qui soutient l'opposition, je pense à un patron d'une usine textile dans le Sud de Damas »*. Dans les campagnes, la frustration par rapport à l'injustice sociale était élevée. La libéralisation commerciale menée par Assad avait mené à une invasion de marchandises venues de Chine et de Turquie. *« Une partie de ma famille qui travaillait*

dans la production de sacs s'est retrouvée en difficultés. Même les petits marchands essayent d'aller chercher leurs containers en Chine. Ça a créé du chômage et cassé l'industrie locale soutenue avant par le Baath. » La vie n'était pas chère avant.

La première manifestation d'Hazem, c'était des funérailles à Jobar, dans les faubourgs de Damas, le 11 avril 2011, qui se sont transformées en défilé protestataire. Jobar ce n'est pas encore la campagne, mais ses habitants avaient de moins bons services que dans le centre-ville. La logique ville-campagne traverse le conflit. Les frustrations sociales et économiques, mais aussi la natalité sont plus importantes dans les campagnes. Le régime y offre moins de services et d'éducation. La répression y a été violente plus vite et plus fort, poussant la campagne à prendre les armes. *« Les agriculteurs en possédaient souvent, pour garder leur terre. On a été surpris que ça prenne quand même 6 mois avant que la population rurale ne prenne les armes. »*

Puis fin 2011 il y a eu la militarisation de la révolution. En 2012, c'est la dégradation pour le régime. *« On devait annuler souvent les manifestations par peur de l'infiltration policière. »* Sa famille s'est inquiétée qu'il participe aux manifestations. *« J'essayais de garder l'anonymat en arrivant quand tout le quartier était déjà dans la rue. C'était difficile parce que j'habitais à côté du commissariat, qui est devenu petit à petit une base pour les militaires aussi. Les petites ruelles nous protégeaient. Les services secrets étaient un peu partout. »* Les gens comprenaient que les jeunes s'opposent au régime. A l'université, ils étaient catégorisés : des étudiants des régions dites « alaouites » les surveillaient. *« Dans nos groupes d'amis c'était compliqué. Les non-musulmans avaient un peu peur de ce qui se passait. »* Le régime avait réussi à les convaincre que c'était « Assad ou les islamistes ». *« Mais nous on ne connaissait pas les islamistes à ce stade, on était nés après 1982, l'appartenance aux Frères Musulmans menait à la peine de mort. »* Il y avait des manifestations tous les vendredis. *« On était courageux d'oser en parler dans les cafés, à l'unif, etc. J'ai vu les stratégies du régime : d'abord les policiers en civil, pas discrets. Les policiers du Nord dans le Sud, et vice-versa, etc. pour que la répression soit plus facile. »* Puis les policiers ont repris leurs uniformes pour visibiliser une répression « classique et civilisée ». Après, avec la militarisation et comme son quartier était proche de la campagne, il a vu les fusillades. C'était le Ramadan, la vie était devenue dure, il n'y avait quasiment pas de transport pour sortir du quartier. *« J'ai dû apprendre à me comporter à un checkpoint. Je voyais les convois militaires partir réprimer et revenir en mettant à fond les chants loyalistes. »*

Dans les zones rurales, les groupes salafistes sont apparus petit à petit, comme Ahrar Al Sham, ou le chef de Jaish Al Islam, libéré de prison par Assad (entretiens assassiné). Assad a donc favorisé cette tendance. *« Les villes sont moins religieuses que les campagnes. »*

Le recours aux armes, le sentiment d'abandon et le danger de mort ont fortement encouragé la religiosité et les références religieuses en Syrie. » Dès le début, dans l'opposition, tout le monde était d'accord sur le fait qu'il fallait changer de régime. L'opposition syrienne officielle est principalement libérale bourgeoise et déconnectée de la population. La révolution a étonné celle-ci tout autant que le régime. Les divisions se jouent alors autour de la question stratégique. Il y a ceux qui croient toujours à la révolution, d'autres qui disent que le pays est fini et qu'il faut opter pour une solution de fait, ou des ex-communistes qui pensent que la Russie apportera la solution. Ceux-ci ne prônent pas le renversement du régime mais uniquement le changement économique. *« Ils craignent surtout la montée d'un islam politique, mais elle est le produit de l'accumulation de longues années de frustration. »* Les coups d'État militaires vécus dans les pays arabes après la décolonisation, étaient menés par des militaires étiquetés « de gauche » qui réprimaient tous les autres. Pour Hazem, *« il faut pouvoir accepter l'idée d'avoir les Frères musulmans au pouvoir même s'ils n'amèneront pas la justice sociale et une bonne représentation politique. On n'aura jamais un régime avec le même niveau de violence et d'injustice que le régime Assad. Lorsque Morsi était au pouvoir en Egypte, les Frères musulmans étaient sujet de blagues mais quand Sisi, militaire de gauche soi-disant laïque, était au pouvoir, il a fermé toutes les chaînes de télévision ! »*

Hazem a décidé de partir quand il a senti qu'en tant que révolutionnaire, il devenait inutile quand les armes prenaient le dessus mais aussi parce qu'il voulait commencer un master. *« Je croyais alors qu'avec un doctorat, je pourrais retourner en Syrie libre pour participer à sa reconstruction. »* Il est arrivé en Belgique par un concours de circonstances avec un visa étudiant et non comme

réfugié. *« Je distribuais des flyers, collait des affiches pendant la nuit. Beaucoup de gens m'ont aidé. Quand je suis arrivé, tout le monde semblait savoir qu'il y avait une guerre en Syrie. Mais très vite j'ai remarqué que la plupart des gens commentaient le sujet en disant " c'est compliqué " ou " moi je me méfie des médias ", ou pire encore, " moi je lis des médias alternatifs et on nous ment sur la Syrie " »* A Louvain-la-Neuve, comme c'est un public jeune, il y avait la possibilité de faire des actions et de réagir librement. *« Au début, j'étais fort étonné d'entendre des avis pro-Assad dans des organisations étudiantes de gauche comme le Comac. Ils savent qu'ils ont tort mais évitent ces discussions avec les Syriens. Ces étudiants s'organisent parfois pour défendre l'ouverture des frontières aux réfugiés, mais ceux-ci viennent majoritairement des régions bombardées par la Russie. Avec d'autres groupes, comme ActionSyrie, Amnesty ou des jeunes écolos, c'était plus facile. »* Hazem organisera donc plusieurs activités publiques sur Louvain-la-Neuve.

Aujourd'hui, soutenu massivement par des puissances étrangères, le régime parvient à gagner du terrain en assiégeant les zones libérées, privées d'accès aux biens de première nécessité. Alors, dans certains quartiers défavorisés, les habitants s'crient parfois : *« on ne veut plus la liberté, mais ouvrir le chemin (c'est-à-dire briser le siège) »*. Quand on lui demande ce qu'il pense du futur de la Syrie, Hazem se dit de moins en moins optimiste. *« Ce qui me semble possible c'est un partage de pouvoir entre le régime et l'opposition. Un peu comme au Liban, avec Bachar qui reste au pouvoir et une représentation minime de l'opposition même si la population locale restera contre le régime. »* Mais pour Hazem, Assad ne pourra plus reprendre le contrôle de tout le pays, il est allé trop loin.



Les Casques blancs de la défense civile syrienne, Aleppo Media Center



IMPACT DES LIENS ÉCONOMIQUES AVEC ISRAËL SUR LE TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ



Par Nathalie Janne d'Othée
Chargée de recherche et de plaidoyer Moyen-Orient et Afrique du Nord
CNCD-11.11.11

La colonisation israélienne du territoire palestinien représente une violation grave du droit international, notamment au regard de l'article 49 de la IV^e Convention de Genève qui interdit à la puissance occupante de « *procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle* » et parce qu'elle porte atteinte au droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Aucun Etat ne remet en cause cette illégalité, si ce n'est l'Etat israélien. Et pourtant, malgré les condamnations incessantes de la colonisation israélienne par la communauté internationale, celle-ci se poursuit sans discontinuer depuis 1967.

Un rapport qui a ouvert les yeux

En octobre 2012, une vingtaine d'organisations de droit de l'Homme et de développement publiaient un rapport intitulé « *La paix au rabais : comment l'Union européenne renforce les colonies israéliennes* »¹. Ce rapport mettait en lumière le fait qu'alors même que l'UE condamne régulièrement la politique israélienne de colonisation de la Palestine, elle contribue à la renforcer par les liens économiques et politiques qu'elle entretient avec les colonies israéliennes.

Ce constat, la mobilisation citoyenne et le travail d'interpellation mené par ces organisations a conduit l'UE à entreprendre une série d'initiatives visant une plus grande cohérence entre ses paroles et ses actes. Ainsi en juillet 2013, la Commission a publié des *Lignes directrices*² excluant toutes les entités israéliennes présentes dans les colonies des subsides et autres financements européens. Leur première application fut le programme européen de financement de la recherche Horizon 2020 auquel Israël participe. Des entreprises israéliennes qui étaient installées dans les colonies n'ont depuis lors plus été autorisées à participer à ce programme. Même si ces *Lignes directrices* comportent encore de nombreuses lacunes, elles ont été un premier signal vis-à-vis de la politique de colonisation israélienne.

Made in illegality

Au début de l'année 2014, la société civile belge, dont le MOC, a lancé une campagne intitulée « *Made in Illegality/ Stop aux relations économiques de la Belgique avec les colonies israéliennes* »³. Basée sur le constat que les activités économiques des colonies contribuent à leur maintien, cette campagne demande que la Belgique et l'Union européenne mettent fin à leur relations économiques avec les colonies israéliennes. De cette manière, l'UE et la Belgique se mettraient en conformité avec leurs obligations en matière de droit international. Un rapport écrit par François Dubuisson, professeur de droit international à l'ULB, établit en effet qu'il est de la responsabilité des Etats tiers de faire respecter le droit international par Israël, mais également de ne, ni reconnaître, ni prêter assistance aux violations du droit international commises par Israël. Par conséquent, la Belgique et l'UE ont l'obligation de mettre fin à leurs liens économiques avec les colonies israéliennes⁴.

Les élections fédérales de 2014 ont été un moment clé pour sensibiliser le monde politique à ce message. Le PS, Ecolo, le cdH, Défi et le PTB s'étaient alors prononcés en faveur d'une interdiction de l'importation et de la commercialisation des produits des colonies en Belgique (voir campagne « Embobiner » du CNCD-11.11.11)⁵, des engagements qu'ils sont loin de tous défendre aujourd'hui.

En juillet 2014, alors que les bombardements de la bande de Gaza par l'armée israélienne étaient quotidiens, de nombreuses chancelleries européennes, dont le SPF Affaires étrangères belge, ont publié des *Messages communs* aux entreprises les mettant en garde contre les risques d'investir dans les colonies israéliennes⁶. Bon premier pas vis-à-vis du secteur privé européen, ces messages n'ont cependant pas été suffisamment promus.



¹ Collectif de 22 ONG européennes dont la FIDH, La Paix au Rabais : comment l'Union européenne renforce les colonies israéliennes, octobre 2012.

² Lignes directrices relatives à l'éligibilité des entités israéliennes établies dans les territoires occupés par Israël depuis juin 1967 et des activités qu'elles y déploient aux subventions, prix et instruments financiers financés par l'UE à partir de 2014 (CE 2013/C 205/05)

³ Voir site web de la campagne Made in Illegality : <http://www.madeinillegality.org/accueil>

⁴ François Dubuisson (Centre de droit international-ULB), Les obligations internationales des États membres de l'UE concernant le commerce des produits des colonies israéliennes, CNCD-11.11.11, 11.11.11 & FIDH, Rapport, février 2014.

⁵ <http://www.embobiner.be/programmes-partis-politiques-elections-2014-belgique/>

⁶ Voir site du SPF Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/israel-territoires-palestiniens/>.

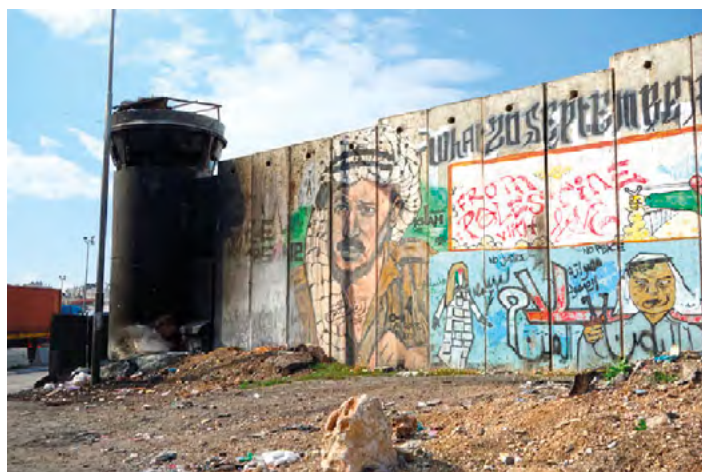
C'est quasiment en même temps que le Ministre de l'Economie, Johan Vande Lanotte, publiait une notice aux distributeurs les avertissant que les produits issus des colonies devaient être étiquetés comme tels afin de satisfaire à la législation européenne de protection des consommateurs⁷. La Belgique s'est ainsi positionnée en pionnière en la matière, à la suite du Royaume-Uni et du Danemark qui l'avaient précédée avec des mesures similaires. En novembre 2015, la Commission européenne publie finalement une position commune sur l'étiquetage⁸. Chacune de ces mesures a provoqué de fortes réactions diplomatiques de la part du gouvernement israélien, obligeant souvent l'UE à minimiser la teneur du message qu'elle envoie afin de rétablir ses relations diplomatiques avec Israël.

Bien que la législation en la matière ait été clairement exposée dans la note belge et la communication européenne, l'étiquetage des produits des colonies est aujourd'hui insuffisamment appliqué. Par ailleurs, l'étiquetage ne permet de répondre qu'à une exigence relative à l'information du consommateur. Pour respecter leurs obligations en matière de droit international, la Belgique et l'UE doivent aller plus loin et interdire les produits des colonies, illégalement produits et importés au regard du droit international.

Et Bruxelles dans tout ça ?

La région bruxelloise entretient des liens politiques et économiques avec l'Etat d'Israël. En 1998, un accord de coopération dans le domaine de la recherche et du développement industriel a été conclu entre la Région de Bruxelles-capitale et Israël. Entré en vigueur en juillet 2000, il est suspendu deux ans plus tard, alors que l'armée israélienne se redéploie dans le territoire palestinien occupé et réprime violemment la seconde Intifada, et cela « jusqu'à ce que la conclusion d'un accord de paix entre Israël et la Palestine permette l'exercice d'une coopération fructueuse »⁹. L'accord est encore à ce jour suspendu. Si cet accord venait un jour à être débloqué, il serait nécessaire d'y introduire une clause d'exclusion territoriale pour clairement indiquer qu'il ne s'applique pas aux colonies israéliennes en territoire occupé.

Par ailleurs, la Région bruxelloise possède un organisme de promotion du commerce extérieur, Brussels Invest & Export (BIE). La BIE et l'AWEX (pour la Région wallonne) ont un attaché



commercial commun à Tel Aviv qui aide les entreprises bruxelloises (et wallonnes) à exporter et investir en Israël. L'attaché a pour consigne de travailler dans l'esprit des lignes directrices de 2013 et en considération des *Messages communs* aux entreprises (2014). Néanmoins, les précautions mises en place par la BIE pour éviter que des investissements belges ne profitent pas à l'économie des colonies restent insuffisantes¹⁰. Sur son site « exporter en Israël », la BIE informe peu les entreprises sur les risques d'investir dans les colonies israéliennes (cfr. *Messages communs*) si ce n'est via la mention, en bas d'une des pages du site, des poursuites encourues par les entreprises Alstom et Veolia de par leur implication dans la mise en place du tramway reliant Jérusalem-Ouest aux colonies israéliennes qui entourent Jérusalem-Est¹¹. Par ailleurs, les attachés commerciaux excluent certaines entreprises de leurs contacts mais prennent seulement en compte la localisation du siège social. Or, suite à l'attention internationale de plus en plus grande sur le sujet, un grand nombre d'entreprises israéliennes opérant dans les colonies ont aujourd'hui déplacé leur siège social en Israël-même, tout en gardant leur site de production à l'intérieur des colonies.

Mais les relations économiques de la Région de Bruxelles-capitale avec Israël posent question au-delà de l'aspect du renforcement des colonies. En effet, les récents débats au Parlement bruxellois concernant une mission économique tri-régionale prévue en 2014 en Israël ont montré que nombreux sont ceux qui ne voient pas d'un bon œil les tentatives de rapprochement économique avec un pays qui viole constamment le droit international et, comme durant l'été 2014, n'hésite pas à bombarder massivement des populations civiles.

⁷ « Avis aux détaillants concernant l'étiquetage d'origine des produits en provenance des territoires occupés par Israël » sur le site du SPF Economie. http://economie.fgov.be/fr/entreprises/politique_commerciale/Origine_marchandises/territoires_palestiniens/#.V3KSympTL9Q

⁸ Communication interprétative relative à l'indication de l'origine des marchandises issues des territoires occupés par Israël depuis juin 1967 (Doc. CE 2015/C 375/05)

⁹ Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, Interpellation de Mme Viviane Teitelbaum à M. Charles Picqué, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des pouvoirs locaux, de l'aménagement du territoire, des monuments et sites, de la rénovation urbaine, du logement, de la propreté publique et de la coopération au développement, C.R.I. COM (2007-2008) n°56, 19 mars 2008. <http://www.weblex.irisnet.be/data/crb/biq/2007-08/00056/images.pdf> (p.8)

¹⁰ Katarzyna Lemanska, Les relations entre la Belgique et l'économie de l'occupation israélienne, CNCD-11.11.11 et autres organisations, janvier 2015.

¹¹ <https://sites.google.com/site/exporterenisrael/l-exportation/appels-d-offres-internationaux>



LES RÉFUGIÉ.E.S ET NOUS

par Matilde Dugaucquier,
chercheuse active dans la solidarité avec les personnes migrantes

Il y a un peu plus d'un an, à l'été 2015, l'Europe semblait découvrir avec stupéfaction que de larges parts du Moyen-Orient et de l'Afrique étaient à feu et à sang. Des centaines de milliers de personnes issues de ces régions gagnaient alors les côtes grecques en quête de sécurité. Face à ce drame humain, les sociétés civiles européennes étaient traversées par des élans de solidarité inédits. La classe politique, elle, plongeait à l'unisson dans la voie de la fermeture et du repli sur soi xénophobe : tel un tsunami incontrôlable, la « vague de migrants » représentait une menace à la sécurité intérieure européenne et devait être endiguée. Dès septembre 2015, le ballet des matraques, des fils barbelés et des gaz lacrymogènes étaient devenus quotidiens sur la « Route des Balkans ». Le 18 mars 2016, l'accord UE-Turquie mettait fin — au moins pour un temps — à cette épopée humaine qui marquera durablement les consciences et les sociétés européennes.

En Belgique : Theo Francken part en croisade

Il l'avait annoncé dès le départ : son mandat serait marqué par la fermeture et la restriction des droits des personnes migrantes. En termes de fermeture, Theo Francken a commencé dès la fin 2014 par celle de places d'accueil pour demandeurs d'asile jugées excédentaires, et ce alors que tous les indicateurs signalaient qu'un exode important était en préparation¹. De plus, le non-financement de l'Office des Étrangers devait préparer l'incapacité structurelle de celui-ci à prendre en charge les demandes à venir et ainsi contribuer à la mise en place — pour ne pas dire à la mise en scène — de « la crise de l'accueil » de septembre 2015.

Le Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration a malheureusement dû déchanter après que des milliers de personnes se soient mobilisées pour porter assistance aux centaines de réfugié.e.s qui s'étaient entassé.e.s devant les portes de l'Office des Étrangers, au parc Maximilien. Cette mobilisation inédite par sa forme et son ampleur représentait un vrai pied de nez à la politique de non-accueil de M. Francken, qui porta alors son offensive sur un autre front. Il s'agissait tout d'abord de briser les solidarités en désignant comme boucs émissaires les dits « illégaux » — les personnes déboutées des procédures d'asile résidant en Belgique sans titre de séjour et exclues des droits les plus élémentaires — et en promettant une accélération des expulsions comme pendant inévitable à l'accueil des réfugiés considérés comme « authentiques » (syrien.ne.s notamment, alors que ceux et celles-ci ne représentaient qu'un faible pourcentage des nouvelles arrivées en Belgique).

Parallèlement, le Secrétaire d'État accélérait sa politique de destruction des droits des personnes ayant obtenu l'asile, entre autre par la précarisation accrue des statuts et la restriction des conditions du regroupement familial². Il lançait également une campagne de dissuasion ciblée contre les Irakiens et les Afghans — groupes majoritaires au sein du flux de demandeurs d'asile en Belgique à l'automne 2015 — n'hésitant pas à aller jusqu'à l'intimidation adressée par courrier personnalisé. Depuis lors, M. Francken n'a jamais cessé de faire étalage de son obsession pour les potentiels « fraudeurs » et « abuseurs » d'un système d'asile largement mis à mal par sa politique, et ce à coup de sorties médiatiques plus basement populistes les unes que les autres.

Le ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, Jan Jambon, n'a pas été en reste en termes de stigmatisation des candidat.e.s à l'asile. Comme à l'habitude, nombre de ses propositions ont d'ailleurs suscité l'indignation : port de badge d'identification obligatoire, présence policière dans les centres d'accueil, fichage et « screening » systématique des demandeurs d'asile... Ici, ce n'est plus le migrant « fraudeur » qui est en cause, mais bien le potentiel « criminel » ou « terroriste ». Dans une conjoncture internationale en pleine dégradation, deux événements majeurs allaient conforter MM Jambon et Francken dans leur orientation.

Des événements à retombées internationales

Tout d'abord, les terrifiants attentats de Paris du 13 novembre 2015 vinrent raviver le spectre de la menace terroriste labellisée « islamiste ». Pour la classe politique européenne, la découverte d'un (faux) passeport syrien à proximité d'une des scènes d'horreur devait justifier la fuite en avant sécuritaire aux frontières extérieures de l'Europe, que notre cher Premier, Charles Michel, ne manqua pas d'appeler de ses vœux. Le fait que les suspects — rapidement — identifiés par la suite aient en fait été des citoyens européens et que toutes les suspicions jetées sur les réfugié.e.s se soient avérées nulles et non avenues n'y a rien changé.

Peu après, la série d'agressions sexuelles commises à Cologne durant la nuit du Nouvel an 2016 était également imputée à des hommes identifiés comme « arabo-musulmans » et « demandeurs d'asile » récemment arrivés. En dépit de l'invalidation partielle de cette version, l'ensemble de la population réfugiée — et avec elle, la population (d'ascendance) immigrée — devait dès lors être marquée au fer rouge de différences culturelles dites insur-

¹ Cette fermeture allait en outre permettre de transférer progressivement la gestion des centres d'accueil au privé via la création de marchés publics au moment où le besoin de places supplémentaires se ferait sentir à nouveau, et ce, avec des conséquences pour les réfugié.e.s et le personnel qui ont été largement documenté.e.s par ailleurs.

² Il est à noter que les conditions adossées à ces mesures, par exemple la prolongation du droit de séjour conditionnée à l'obtention d'un emploi dans un délai minime, ont pour effet de rendre les réfugié.e.s plus flexibles sur le marché du travail.





montables. L'instrumentalisation grossière des revendications féministes allait alimenter une politique de traque aux éléments « déviants » et « criminels » et justifier des mesures permettant d'intensifier les expulsions.

La compassion qui avait jusqu'alors empreint le discours de la classe politique européenne, aussi cosmétique soit-elle, devait dès lors laisser la place à la suspicion envers la figure du réfugié désormais généralement dépeint comme un « terroriste », « criminel » ou « violeur » en puissance³. Le fond idéologique était dès lors posé pour la signature de l'accord UE-Turquie, dans le cadre duquel l'Union graisse la patte d'un régime en pleine dérive autoritaire en échange du contrôle par celui-ci des déplacements de populations dont personne ne semble vouloir...

Une politique européenne criminelle et délétère

Qu'on se le dise, l'UE plus que jamais droitière a tourné le dos aux réfugié.e.s et la Belgique pourrait même presque faire figure de bon élève comparée à d'autres pays. Le plan de répartition européen signé en septembre 2015, qui prévoyait de reloger 120 000 personnes ayant déjà atteint la Grèce, est jusqu'à présent pratiquement resté lettre morte. L'ouverture allemande aura été de courte durée et semble plus répondre à une exigence du capital en quête de main d'œuvre qu'à un « geste humanitaire » dans le chef d'Angela Merkel.

En trame de fond, l'assimilation systématique des personnes migrantes à la fraude, à la criminalité et au terrorisme n'est pas l'apanage de M.s Francken et Jambon. Elles sont les lignes directrices qui traversaient déjà les principes de l'UE en matière de migration bien avant que Daesh ne voie le jour. Cet amal-

game rhétorique vient en appui à une politique de militarisation des frontières extérieures de l'UE qui ne profite qu'à une certaine industrie. Le lexique de la « crise », voir du désastre environnemental, abondamment employé l'année dernière a servi à renforcer l'idée que la situation aux frontières de l'UE appelait des mesures exceptionnelles, telles que la fermeture des frontières et la construction de murs.

La réponse à l'afflux de réfugié.e.s de l'année passée constitue ainsi un pas de plus dans la fuite en avant néolibérale, raciste et sécuritaire d'une UE qui, dans cette affaire comme dans celle du CETA tout récemment, pense qu'elle pourra sortir de sa crise économique et idéologique en s'isolant davantage des revendications de sa société civile.

Qu'est-ce que cela signifie pour nous, les mouvements sociaux ? L'année dernière, l'Europe a gagné un million de résident.e.s. C'est un trésor de richesses inestimable. Celles et ceux-ci ont par ailleurs montré leur détermination à faire valoir leurs droits à la vie et à la dignité. Ils et elles ont depuis été les principaux acteurs de leur propre intégration dans nos sociétés, à travers une pléthore d'initiatives sociales et culturelles par et pour les réfugié.e.s, notamment issues de l'expérience du Parc Maximilien en ce qui concerne la Belgique. Les opportunités de créer des ponts existent donc bel et bien. Face aux divisions qui nous sont imposées par en haut et à l'heure où la Belgique se barricade contre une possible arrivée d'exilé.e.s expulsé.e.s de Calais, nous n'avons que notre solidarité à opposer pour contrer cette offensive raciste et barbare et, peut-être, ouvrir les portes de l'Europe afin d'envisager ensemble d'autres possibles.

³ Voir pour une analyse plus poussée de ces glissements discursifs, DE GENOVA, Nicholas. 2016. The "crisis" of the European border regime: Towards a Marxist theory of borders. *International Socialism: A Quarterly Review of Socialist Theory* Number 150.



RACISME GAME OVER :

UN SONDAGE INTERSYNDICAL SUR LA RÉALITÉ DU RACISME, SUR LE LIEU DE TRAVAIL EN RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE



Par Albert Maertens
Professeur à la KUL

Entre décembre 2015 et avril 2016, trois cents représentants syndicaux (délégué(e) ou élu(e) au CE ou au CPPT) ont répondu à une série de questions (enquête par internet) sur : les formes de racisme, les actions pour les faire cesser, les outils existants pour le combattre, les soutiens et les obstacles rencontrés pour mener des actions sur le lieu de travail. Une synthèse complète de cette recherche paraîtra sous peu et sera diffusée par les trois syndicats de la Région de Bruxelles Capitale.

Huit constats semblent importants pour notre mouvement :

1) Le racisme existe bel et bien dans les entreprises et se manifeste dans plusieurs domaines. Fort peu de représentants signalent que de telles opinions et de tels actes n'existent pas ou sont rares. Alors que plus de 52% répondent qu'ils sont fréquents et réguliers.

« c'est du harcèlement au travail, ce sont des commentaires racistes sur l'actualité, ce sont des insultes anti-noir-es, des remarques sur l'odeur, l'accusation de collègues d'appartenir aux djihadistes, propos paternalistes ou colonialistes, l'affectation à certaines tâches non attribuées aux natifs, primes accordées aux natifs néerlandophones, le refus de signes religieux ou de congés pour les fêtes religieuses, discrimination à l'embauche. »

Le racisme et les discriminations émergent dans de nombreux domaines tels que le recrutement et la sélection, la promotion, les horaires, la formation, les salaires, les mutations, la charge de travail (cadences, stress, chaleur, etc.), le licenciement et la mise à la retraite. Ils sont aussi « sexués ». Chez les hommes, il se manifeste surtout lors de la sélection, la formation, la promotion et le licenciement. Pour les femmes, les domaines les plus sensibles sont la sélection, la charge de travail, la mise à la retraite et le salaire.

2) Les critères sur lesquels se manifeste le racisme changent. Bien plus que le critère de la nationalité, de la soi-disant « race », de la couleur de peau ou de l'origine des parents, ce sont les convictions religieuses et philosophiques qui forment le

fondement des préjugés, des attitudes ou des comportements discriminatoires. Ceci est un phénomène neuf dont l'importance ne peut nous échapper. Il influencera aussi la manière de prévenir et de combattre ces discriminations.

3) Pour les $\frac{3}{4}$ des représentant(e)s syndicaux qui ont répondu au questionnaire, il est important de combattre et de faire cesser les discriminations ethniques et religieuses sur les lieux de travail. Plus de la moitié affirme vouloir agir dans ce sens mais constate qu'ils/elles manquent d'outils pour le faire. Ceux qui considèrent qu'il est opportun d'agir le font surtout par le biais de moyens syndicaux : saisir les instances syndicales (CE, CPPT, cellule diversité), réunion de l'équipe syndicale, interpellation de l'employeur et de la Direction des ressources humaines, action.

4) Quant aux « instruments » de lutte contre le racisme et la discrimination tels que le recours à une personne de confiance (comme pour le harcèlement) ou au supérieur hiérarchique, les plans et chartes de diversité, le recours à la commission de diversité, la charte syndicale de non-discrimination, les brochures de sensibilisation, etc., seul le recours à une personne de confiance est considéré comme utile et efficace par 55%. Un tiers seulement jugent que les autres instruments peuvent avoir une certaine efficacité.

5) Parmi les actions syndicales à mettre en œuvre dans l'entreprise, pour combattre le racisme et les discriminations, les actions suivantes sont citées par plus de la moitié des répondants : la « défense collective des victimes du racisme », « le signalement systématique des actes de racisme et de discrimination à la direction ou à la personne de confiance », la « formation », la « signature d'un accord collectif d'entreprise » interdisant le racisme et le « développement d'outils syndicaux » de lutte contre le racisme. Cet ordre de priorité est identique pour les femmes et pour les hommes. Quant aux outils à développer dans l'entreprise, certain-es délégué-es soulignent la nécessité de le faire en concertation avec l'employeur.

6) A la demande « quelles seraient les actions prioritaires à mettre à l'agenda syndical ? » plus des 2/3 répondent « l'exclusion des membres et délégués racistes », « former les membres des organisations syndicales », et « la reconnaissance par les organisations syndicales de l'existence du racisme au travail ».

7) Quant à l'expérience du racisme et de la discrimination hors du lieu de travail, vécue personnellement par les représentants syndicaux, plus de 70% répond ne jamais y avoir été confronté, ni dans la recherche d'emploi ou de logement, et seulement 15% l'a souvent vécue.

8) Enfin pour les représentants syndicaux, l'engagement dans la lutte contre le racisme et les discriminations sur le lieu de travail se nourrit aussi d'autres engagements, que ce soit dans une organisation de lutte contre l'extrême droite (40%), la Ligue des droits de l'Homme (27%), le Mouvement contre le Racisme et la Xénophobie (MRAX) (15%), ou encore, le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) (12%).

Conclusion : quelques réflexions et paradoxes ressortant de ce sondage

La première serait d'ordre méthodologique. Elle concerne la représentativité des réponses obtenues. Si nous ne pouvons que louer l'effort fait par les trois syndicats (FGTB, CSC, CGSLB) de mobiliser et de convaincre les délégué-es et élu-es syndicaux, de répondre au questionnaire, force est de constater que le nombre de réponses est plutôt maigre. Nous comptons pour les entreprises en RBC plus de 10.000 délégué-es ou élu-es. Hormis les secteurs « services aux entreprises », « distribution, commerce, magasins » « finance, banque assurance » et « santé humaine, action sociale », rares sont les réponses d'autres secteurs. Les représentants d'autres secteurs importants tels que « services et administrations publiques », « bâtiment, construction » « gaz, électricité » n'ont quasiment pas participé à ce sondage. Si à l'avenir cette question devait être investiguée de façon plus approfondie, une mobilisation syndicale



plus importante devrait être engagée pour obtenir des données plus représentatives de l'ensemble des travailleurs occupés en RBC.

La deuxième concerne l'ampleur de la difficulté de mener sur le lieu de travail, une lutte contre la discrimination et le racisme. Les représentant-es syndicaux se rendent bien compte de cette difficulté. Ce n'est pas pour rien que plus des 2/3 d'entre eux mentionnent « l'exclusion des membres et des délégués racistes » comme action prioritaire et « la reconnaissance par les organisations

syndicales de l'existence du racisme au travail ». Le racisme et les discriminations divisent profondément le front des travailleurs et rend difficile la construction d'une solidarité. Du coup, la lutte ou la protection contre de tels comportements et attitudes se cantonne souvent dans le contact d'une personne de confiance ou une démarche auprès du supérieur hiérarchique, moyens considérés comme plus efficaces qu'un plan de diversité ou une charte de non-discrimination.

La troisième concerne les changements dans la perception et les définitions des phénomènes de racisme et de discrimination. L'origine, la nationalité ou la couleur de la peau « marquent » moins les différences que les « appartenances religieuses et philosophiques ». Ces dernières cristallisent et conditionnent actuellement (en RBC) fortement les luttes contre les discriminations. Pour les organisations d'un mouvement d'origine confessionnelle où la foi religieuse est (fut ?) un des piliers de la mobilisation, il serait utile de réfléchir sur ce nouveau défi.

LA CAMPAGNE « JUSTICE MIGRATOIRE »



par Dieudonné Wamu Oyatambwe
Solidarité Mondiale (WSM)

Les coupoles CNCD - 11.11.11 (francophone et flamande) et diverses associations, dont Solidarité Mondiale, se préparent à lancer une nouvelle campagne sur la « Justice migratoire » en 2017.

Le but de cette campagne est de se mobiliser collectivement pour faire face à l'actuelle situation insupportable que vivent depuis trop longtemps des milliers de personnes migrantes : persistance des inégalités Nord-Sud, violences et morts aux frontières, accords bilatéraux signés en dehors de tout respect du droit international et du contrôle parlementaire, hypocrisie et impunité des décideurs politiques et repli sur soi des populations européennes...

La bataille à gagner est celle de l'opinion publique !

Dans ce contexte ambiant, tout se confond : crise des réfugiés, crise de l'asile, crise humanitaire et migrations en général, trafic d'êtres humains, fraude à l'asile... tout est traité pêle-mêle ; tandis que la question des responsabilités est éludée. Le migrant est vu comme un problème, un profiteur, une menace, et pas du tout comme une opportunité ; alors que les migrants contribuent aussi à l'économie des pays d'accueil. Les migrations sont un fait universel ; il faut chercher à en tirer parti.

Les politiques actuelles de répression et criminalisation des personnes migrantes ne font qu'amplifier le sentiment et l'expression publique du rejet de l'autre. La lutte contre les préjugés envers les personnes migrantes sera donc un axe prioritaire du travail de sensibilisation de l'opinion

publique. C'est une bataille des idées qu'il faut mener ; et il faut produire pour cela un autre discours que celui de la crainte devenue virale ou celui des émotions les plus viles qui guident l'opinion publique. Ainsi, lors de cette campagne, la rencontre de ce celui qui nous paraît « différent » sera l'outil le plus approprié pour faire tomber nos propres frontières.

On doit donc aborder ce problème sur tous les fronts : plaidoyer, sensibilisation et mobilisation, afin de changer de paradigme sur les migrations, pour que les droits fondamentaux de tous soient respectés et que chacun puisse vivre dignement là où il le souhaite.

Pistes de campagne

Les messages de cette campagne sont donc les suivants : Apport positif des migrations, ici comme dans les pays d'origine / Arrêt des violences aux frontières et respect du droit international / Lutte contre les inégalités et les injustices internationales

Pour cela, il nous faut construire un discours différent, déconstruire les préjugés et permettre à l'opinion publique favorable à l'accueil de se faire entendre.

La « justice migratoire » est avant tout un combat collectif en faveur du respect et de l'égalité des droits ! Voilà pourquoi cette nouvelle campagne insiste sur l'association des mots « justice » et « migration ». Car qui dit justice dit droits, dont des droits humains reconnus: santé, travail décent, protection sociale ou protection tout court... L'exploitation économique ou politique des migrants sous divers cieux

est un scandale des temps modernes que l'on doit dénoncer et condamner. On doit tous lutter contre les inégalités et combattre les rapports de domination, d'où la nécessité de repenser la cohérence de nos politiques (environnementales, commerciales, agricoles...).

Les membres de cette campagne dénoncent aussi la tendance à instrumentaliser l'aide publique au développement, qui est un mécanisme de solidarité internationale, pour en faire une conditionnalité ou un instrument de lutte contre les migrations dans les pays bénéficiaires. Ce ne sont pas les pays les plus pauvres qui sont les pays d'émigration, ni les plus pauvres de ces pays qui se mettent en route, car émigrer coûte cher... Si l'aide s'oriente vers les pays d'émigration, on risque de laisser de côté les pays plus pauvres.

Programme

La campagne ne fait que commencer. Mobilisons-nous tous pour en faire un vrai succès : « Si nous faisons campagne, c'est pour gagner ! ».

Solidarité Mondiale organisera une journée de lancement de cette campagne en mars 2017. Le CNCD organisera en outre des assises dans les différentes provinces et se mobilisera lors de la journée internationale des migrants, le 18 décembre 2017. Solidarité Mondiale envisage de contribuer à la campagne en mettant en avant des témoignages de travailleurs migrants, pour défaire les idées reçues sur les « migrants profiteurs ».



BREXIT, QUAND LA CRISE DU PROJET EUROPÉEN PROFITE AUX XÉNOPHOBES



Par Martin WILLEMS,
secrétaire permanent CNE

On pourrait se réjouir de la décision d'une majorité des électeurs britanniques de voter, ce 23 juin, en faveur d'une sortie de leur pays de l'Union Européenne (référendum du « Brexit »). Enfin un peuple révolté par le néolibéralisme destructeur imposé par l'Union Européenne; un peuple excédé par la déliquescence de ses services publics et notamment de son système public de santé (NHS); une démocratie qui reprend son destin en main. Sauf que ...

A observer la campagne menée pour le Brexit se posent beaucoup de questions. Qui a mené le plus activement campagne pour la sortie de l'Union Européenne ? L'ultra-droite (parti UKIP et droite du parti conservateur). Leur thème principal de campagne ? L'immigration. Leur programme ? De fausses promesses et une mondialisation uniquement marchande.

Les britanniques sont scandalisés par l'état pitoyable de leur système public de santé, le NHS (National Health Service). Ce n'est pourtant pas le seul résultat de la politique de l'Union Européenne. L'UE a toujours poussé dans le sens d'une libéralisation des services publics, mais le secteur de la santé a été jusqu'ici le plus préservé, dans la plupart des pays de l'Union. Le Royaume-Uni a toujours été à l'avant-garde du démantèlement des services publics, depuis Thatcher, bien avant que l'UE n'embrasse. On se souvient de la libéralisation du rail. La situation du NHS résulte donc d'une politique nationale, portée par les conservateurs, ceux-là même qui prônent aujourd'hui le Brexit.

Tout le long de la campagne, ils ont promis de refinancer très fortement le système de santé en lui consacrant les 350 millions de livres payés chaque semaine par le pays comme contribution à l'Union Européenne. Cette promesse phare a pourtant été abandonnée le soir même du référendum, une fois le Brexit acquis, par Nigel Farage, président du UKIP, qui a reconnu, un peu tard pour l'électeur, que ce n'était pas réaliste. Les contributions du Royaume-Uni aux politiques européennes reviennent en effet directement au pays, notamment sous la forme des subventions à l'agriculture et aux régions les plus défavorisées. On se souvient de l'exigence de Mme Thatcher « I want my money back » qui justifie depuis le « rabais britannique », réduction sur leur contribution. Le pays ne verse donc pas plus à l'Europe qu'il ne reçoit. Quant à l'immigration, sujet central et passionnel de la campagne, l'Europe a été présentée, à cause de la liberté de circulation en son sein, comme la cause de l'invasion de l'île par des hordes de migrants en quête de prestations sociales. En témoigne l'affiche de UKIP : une colonne compacte de réfugiés et le message « Point de rupture — l'UE nous a tous trompés — Nous devons nous libérer de l'Union Européenne et reprendre le contrôle de nos frontières ».

Le grand Satan serait la liberté de circulation des travailleurs au sein de l'Union, qui aurait permis à des milliers de travailleurs des pays de l'Est de s'installer en Angleterre et d'y prospérer aux dépens des autochtones. Le sujet n'est pas neuf. Le débat sur le « plombier polonais » anime le Royaume-Uni depuis 2004, année de l'accession à l'Union des premiers pays de l'Est.

Ce qui a été vendu aux Britanniques avec le Brexit, c'est la fin de la libre circulation des travailleurs. A ceux qui s'inquiétaient de la fin des échanges commerciaux, ils ont promis le grand marché, la circulation des marchandises, mais pas des personnes. On comprend que la liberté de circulation puisse faire peur. Imaginer que tous les travailleurs de l'Europe de l'Est aient désormais le droit de venir s'établir dans nos pays et d'y chercher du travail, de concurrencer les travailleurs « locaux » en acceptant notamment des conditions de travail moins favorables, est ressenti avec raison comme une forme de dumping social.

Pourtant, la liberté de circulation des travailleurs est une bonne chose. Les quatre libertés du marché européen sont : liberté de circulation des capitaux, des biens, des services et des travailleurs. Sans liberté de circulation des travailleurs, ne restent que la libre circulation des capitaux et des marchandises. Dans le conflit permanent entre travail et capital, c'est donner la liberté de circulation à ce dernier mais pas aux travailleurs. C'est permettre au capital d'aller s'investir là où les conditions de travail sont les moins bonnes et les travailleurs les moins protégés, d'y délocaliser ses usines et y exploiter les travailleurs au maximum, puis de rapatrier les marchandises produites. Mais c'est interdire aux travailleurs des pays où les conditions de travail sont mauvaises de venir chercher de meilleures conditions de travail là où c'est possible.

La liberté de circulation existe au sein de chaque pays, et permet aux travailleurs d'une région ravagée par la désindustrialisation d'aller chercher du travail dans une région plus prospère. Supprimer la libre circulation des travailleurs, c'est en revenir au servage : cette époque où les travailleurs ne pouvaient pas quitter le domaine du seigneur à qui ils appartenaient, quitte à crever de faim si cette région connaissait des difficultés.

On objectera que la liberté de circulation, et donc les flux d'immigration « économique » qui en découlent, vont tirer vers le bas les conditions de travail de la région où ils affluent. C'est marginalement vrai ; les études montrent que la main-d'œuvre issue des migrations peut marginalement et à court terme faire pression sur les salaires et le chômage, et donc exercer une certaine concurrence, essentiellement sur les chercheurs d'emploi





Une affiche xénophobe lors de la campagne de UKIP pour le Brexit

jeunes et non qualifiés. Mais fondamentalement et à moyen et long terme, l'effet des migrations sur les conditions de travail est largement positif, pour les raisons suivantes :

- Les travailleurs migrants occupent surtout des secteurs économiques délaissés, à cause de conditions de travail pénibles ou de la faible valorisation du métier : nettoyage, propreté publique, abattoirs, soins aux personnes, etc.
- Les travailleurs migrants viennent pour bénéficier de meilleures conditions de travail, pas pour qu'on leur propose la misère qu'ils fuient. Ils viennent donc pour soutenir et renforcer par leur présence et leurs attentes un système de bonnes rémunérations et protections sociales, et pas pour le saboter. Les conditions de travail sont garanties par un système de lois et de conventions, qui doivent s'appliquer aussi aux travailleurs migrants et qui évitent justement que s'organise un dumping social interne au pays.

Même si ce système de lois, conventions, concertation sociale, est mis sous forte pression, c'est plus à cause du dumping social organisé par le commerce international qu'à cause d'un dumping social interne.

Les migrations viennent rajeunir et renforcer les rangs des travailleurs et nombreux sont ceux issus des migrations parmi les militants et syndicalistes. Par leur présence et leur activité ils contribuent bien plus à pérenniser un modèle plus favorable aux travailleurs qu'à le dégrader.

- Le capitalisme n'a pas besoin de la migration des travailleurs pour mieux les exploiter, bien au contraire. Le meilleur moyen pour ce faire est de délocaliser la production dans les pays où les conditions de travail sont mauvaises, et créer un désert industriel (et donc vider de l'intérieur) les régions où les conditions de travail

étaient les meilleures. La liberté de circulation des capitaux et des marchandises leur suffit donc totalement et ce sont elles les principales causes du dumping social et du chômage.

- Un mécanisme destructeur est celui du détachement qui permet, au sein de l'Union Européenne, de faire travailler temporairement un travailleur dans un autre pays tout en maintenant les conditions de travail de son pays d'origine. Un travailleur bulgare pourra dès lors travailler en Allemagne aux conditions ... bulgares. C'est du dumping social organisé. Ce mécanisme est un cheval de Troie pour le droit du travail et la protection sociale, et il doit d'urgence être supprimé. Mais cela n'a rien à voir avec la liberté de circulation qui permet à un travailleur de choisir de s'installer dans un autre pays et de bénéficier des conditions de travail locales.

Ce que les partisans du Brexit ont proposé à leurs concitoyens, le grand marché sans la libre circulation des travailleurs ne va donc en rien supprimer le dumping social qui gangrène nos sociétés et provoque la colère. Les marchandises des pays à bas coût de main-d'œuvre vont continuer d'affluer et de tuer l'industrie locale.

Les mesures proposées par l'actuelle première ministre britannique, notamment que les entreprises publient la proportion d'étrangers parmi leurs employés, sont répugnantes. C'est le triomphe d'une logique xénophobe selon laquelle les étrangers seraient la source de tous les maux. Alors oui, il faut résolument rejeter les dogmes économiques imposés par l'Union Européenne et qui semblent être l'ADN même de cette « Union ». Non, il ne peut y avoir d'Union basée sur la misère du plus grand nombre. Oui, les peuples doivent se révolter. Mais il est fondamental de ne pas laisser l'extrême-droite ramasser la mise pour nous imposer ses solutions mortifères : préférence nationale, corporatisme, xénophobie. Pas de peste brune pour remplacer le choléra néolibéral.

Agenda Chou de Bruxelles

Samedi 3 décembre à 14h30 (accueil à 14h)

Rencontre intergénérationnelle sur le thème de la **Réduction collective du temps de travail** organisée par le CIEP-MOC Bruxelles
Où : la Chôm'hier, rue Fransman, 131 – 1020 Laeken
Infos auprès de Magali Gillard jocfbruxelles@joc.be ou 0470 69 10 72

Jeudi 8 décembre 2016 à 14h

« **Jeunes, syndicalistes, ensemble contre l'austérité** » Face aux nouvelles mesures prévues par l'accord de gouvernement, il est urgent d'organiser la contre-attaque ! Afin de concrétiser les solidarités dans la lutte, une **manifestation** sera organisée avec comme mots d'ordre :
- le retrait de toutes les mesures d'austérité
- stop aux 45h
- non aux coupes dans les soins de santé
- pour un plan d'action combatif!
A l'initiative des JOC, CGSP ALR Bruxelles et CNE Bruxelles.
Premiers signataires: jeunes CSC Bruxelles, jongeren ACV Brussel, MOC Bruxelles,
Où : départ Arts-Loi
Infos auprès de Magali Gillard jocfbruxelles@joc.be ou 0470 69 10 72

Jeudi 8 décembre 2016 à 19h

Soirée d'information pour **futurs pensionné.e.s** organisée par le service Pension de la MC Saint-Michel en collaboration avec Eneo
Où : Salle Saint-Marc avenue De Fré, 74 à Uccle
Infos et inscriptions : 02/5015813 de 9h à 12h ou en ligne www.mc.be/pension-bxl

Samedi 10 décembre 2016 de 14h30 à 20h30

Projection et débat autour des films "Nous trois ou rien" de Kheiron et "Demain" de Cyril Dion et Mélanie Laurent. La projection de "Zootopie" est également prévue pour les enfants.
Une initiative de plusieurs composantes de la CSC de Bruxelles,
Où : rue Plélinckx 19, 1000 Bruxelles
Infos et inscriptions auprès de pascal.demol@acv-csc.be

Dimanche 18 décembre 2016

Dans le cadre de la **journée internationale des migrants**, des conférences, débats, projections et concerts seront organisés par la Coordination des Sans-papiers et leurs soutiens contre la répression du mouvement, dont le MOC Bruxelles.
Où : lieu encore à définir, toute la journée
Ouvert à toutes et tous
Infos : pietro.tosi@mocbxl.be ou 0489/108.007

Lundi 19 décembre 2016

Interpellation syndicale en front commun aux partis politiques et **manifestation du mouvement des sans-papiers**.
Où : lieu et heure encore à définir,
Infos : pietro.tosi@mocbxl.be ou 0489/108.007

Jeudi 19 janvier 2017

Le MOC Bruxelles vous invite à ses vœux

ORGANISER LES PRÉCAIRES

En janvier 2017, Le CIEP-MOC Bruxelles relance les ateliers « **Politisons-nous les uns les autres !** ». Il s'agit d'un cycle de débat à raison de deux soirées par mois, à l'attention des militant/es qui sont ou souhaiteraient être en situation de porteurs de groupes. Le matériel de départ est constitué d'apports théoriques et d'expériences concrètes, notamment celles amenées par les participant.e.s.

Parfois, dans notre engagement, on ne voit plus par quel chemin aller, on a du mal à mobiliser et à identifier des leviers d'action pour engranger des victoires face aux attaques contre les travailleurs/ses avec et sans emploi. Nous construisons ensemble des grilles d'analyse et débattons de perspectives pour progresser dans nos actions collectives.

En 2017, les Ateliers politiques seront consacrés à une réflexion sur **l'organisation des précaires**.

Où : rue Plélinckx, 19 – 1000 Bruxelles
Participation gratuite
Infos et inscriptions auprès de myriam.djeham@mocbxl.be ou au 0488 28 35 59

Pour s'abonner
au Chou de Bruxelles,
versez
10 euros sur le compte
799-5501554-07
avec la mention
« abonnement au Chou ».

Éditrice responsable :
Myriam Djeham
rue Plélinckx, 19 – 1000 Bruxelles
Impression : CF2m ASBL
avenue du Parc, 87-89
1060 Bruxelles
tél : 02/538 01 92
fax : 02/534 38 89
Design : Pixel & CO



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles Capitale

culture.be